



REMERCIEMENTS ADRESSES

A

NOTRE BON FRÈRE DIDACE

Déclaration. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prêté ni et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Église Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

Avis — Dans le but de travailler à l'introduction de la cruse du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. Toute relation devra être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison. Nous garderons toute la discrétion exigée et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

Montréal. — Avril 1894. La jeune Eva Bougie, âgée de 7 ans, restant à Hochelaga fut atteinte des fièvres et de la diphtérie, le 24 mai dernier. Le médecin appelé prescrivit des remèdes que la petite mala le refusa absolument de prendre. Cependant et mal empirait, l'enfant avait le visage b'eu et avait complètement perdu connaissance ; les parents n'attendaient plus que la mort. Sur la proposition d'une Tertiaire qui habitait la même maison, le père déposa une image du Frère Didace sur son enfant, promettant en même temps que si elle mourait avant le lendemain soir, il ferait publier cette faveur dans la *Revue*, et tiendrait dans sa maison une belle image encadrée du puissant Guérisseur. A la grande surprise de tous, l'enfant demanda à se lever dans la soirée. On ne le lui permit pas, mais elle s'en dédommagea vers minuit en allant trouver son père dans une pièce voisine.

Cependant, la guérison n'était pas absolument complète. Commencée le lundi, elle fut parfaite le samedi suivant, et cela sans l'emploi d'aucun remède médical.

Les parents ne cessent de remercier leur céleste Bienfaiteur, dont ils sont heureux de proclamer la bonté et la puissance et d'en recommander la douce expérience à ceux qui sont en détresse.